

Communiqué de presse

Signature d'une convention entre la Région et le FIPHFP

La Région Sud et le FIPHFP s'engagent concrètement pour les personnes en situation de handicap

Ce mardi 7 avril, la Région Sud et le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) ont signé une convention pour améliorer concrètement l'accès à l'emploi et les conditions de travail des personnes en situation de handicap.

En s'associant avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), la Région Sud renforce son engagement en faveur de l'inclusion et franchit une nouvelle étape dans sa politique handicap.

Cette convention a pour objectifs de :

- **Structurer et renforcer la gouvernance de la politique handicap** en mobilisant l'ensemble des ressources et acteurs nécessaires à sa mise en œuvre,
- **Développer le recrutement d'agents en situation de handicap**, en favorisant notamment l'apprentissage,
- **Renforcer** les processus d'intégration et de **maintien dans l'emploi** (reclassements, reconversions) pour **sécuriser les parcours professionnels**,
- **Accompagner les agents en situation de handicap** tout au long de leur carrière, au plus près de leurs besoins et de l'évolution de leur situation,
- **Développer la formation des agents, encadrants, tuteurs et services RH** pour intégrer durablement la culture de l'inclusion et du handicap au sein de la collectivité,
- **Accroître la communication et la sensibilisation en favorisant** la compréhension des dispositifs et en développant une **culture commune autour du handicap**,
- **Valoriser l'engagement de la Région** en faveur de l'insertion professionnelle des personnes handicapées,
- **Déployer une politique d'accessibilité numérique** pour garantir un environnement de travail accessible à tous.

Doté d'1,5 million d'euros sur trois ans, ce partenariat est cofinancé à hauteur de 70 % par le Fonds et de 30 % par la Région.

« À la Région Sud, l'inclusion et l'égalité des chances ne sont pas que des principes : ce sont des engagements concrets. Avec cette convention, nous renforçons notre politique handicap et affirmons notre responsabilité en tant qu'employeur public majeur. Chaque agent compte, chaque parcours mérite d'être soutenu, et notre devoir est d'apporter des solutions concrètes à chacun » a déclaré Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président délégué de Régions de France.

« Si le FIPHFP impulse, oriente et donne les moyens depuis bientôt 20 ans, ce sont les élus, les agents et les cadres de la Fonction publique qui, chaque jour, jouent un rôle essentiel pour faire progresser l'emploi des personnes en situation de handicap. Les conventions que nous signons, sur tout le territoire, sont les témoignages du volontarisme toujours croissant des employeurs publics pour accompagner l'insertion, la formation et le maintien dans l'emploi de ces personnes.

Merci de vous engager dans cette démarche d'inclusion. »

Séverine Baudouin, directrice adjointe du FIPHFP

Contacts presse

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : ltichadelle@maregionsud.fr – 07 63 67 40 49

FIPHFP

Blandine Dabrowski - b.dabrowski@agence-cid.fr